

Titre du projet : « Assistance Directe des Migrants »

Durée du projet	3 mois
Zone	Nouakchott
Bénéficiaires	Deux communautés migrantes : Sénégalaise et Guinéenne
Partenaire de mise en œuvre	ONG Aide et Protection des Enfants (ONG APE)
Période couverte par le rapport	01 Novembre au 31 janvier 2022
Date de soumission du rapport	09 Février 2021

1. Description de la mise en œuvre de l'action

(Contexte, état d'avancement des activités et les écarts possibles par rapport aux activités prévues, avec une référence spécifique à l'état d'avancement par rapport aux objectifs du projet et aux résultats obtenus)

Le lundi 8 novembre 2021, l'équipe du **projet « Assistance Directe des Migrants »** a organisé la réunion préparatoire avec les deux Communautés : Sénégalaise et Guinéenne de Conakry. Nous avons échangé avec les responsables, discuté et planifié ensemble le planning pour la mise en œuvre des activités.



Réunion avec les responsables des communautés : Sénégalaise et Guinéenne

Le mardi 30 novembre, le samedi 18 décembre 2021 et le vendredi 28 janvier 2022, l'ONG APE a distribué des kits alimentaires : 60 kits alimentaires composés de (60 Sacs de riz de 25 Kg, 60 Bidon d'huiles de 10 L, 60 Sacs de sucre de 10 kg, 60 Sac de macaroni de 10 Kg, 60 Cartons de gloria et 60 Kg de Thé) au profit de Soixante familles issues de deux communautés des migrants de Nouakchott (Sénégal et Guinée Conakry), soit trente familles par communauté. L'ONG APE et les responsables des deux communautés

ont établis ensemble les critères de vulnérabilités. Ces dernières ont envoyé les listes des familles bénéficiaires avec les critères de vulnérabilité à l'ONG APE avant la date des distributions prévues dans leurs sièges ce qui a permis éventuellement à l'ONG APE de faire le contrôle et le suivi.



Distribution des kits alimentaires avec la communauté Guinéenne

Nombre de chef de Familles bénéficiaires de la première distribution des kits alimentaires le mardi 30 novembre 2021 :

	Hommes	Femmes	Total
Communauté Sénégalaise	04	06	10
Communauté Guinéenne	07	03	10
Total	11	09	20

Nombre des individus dans les familles lors de la première distribution des kits alimentaires le mardi 30 novembre 2021 :

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Communauté Sénégalaise	30	22	37	89
Communauté Guinéenne	25	22	69	116
Total	55	44	106	205

Nombre de chef de Familles bénéficiaires de la deuxième distribution des kits alimentaires le samedi 18 décembre 2021 :

	Hommes	Femmes	Total
Communauté Sénégalaise	02	08	10
Communauté Guinéenne	06	04	10
Total	08	12	20

Nombre des individus bénéficiaires lors de la deuxième distribution des kits alimentaires le samedi 18 décembre 2021

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Communauté Sénégalaise	15	21	37	73
Communauté Guinéenne	35	36	29	100
Total	50	57	66	173

Nombre de chef de Familles bénéficiaires de la troisième distribution des kits alimentaires le vendredi 28 janvier 2022 :

	Hommes	Femmes	Total
Communauté Sénégalaise	01	09	10
Communauté Guinéenne	08	02	10
Total	09	11	20

Nombre des individus dans les familles lors de la troisième distribution des kits alimentaires le vendredi 28 janvier 2022 :

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Communauté Sénégalaise	30	22	37	89
Communauté Guinéenne	25	22	69	116
Total	55	44	106	205

NB : Cinq cents et une personnes ont bénéficiés des distributions des kits alimentaires.

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Première distribution	55	44	106	205
Deuxième distribution	50	57	66	173
Troisième distribution	16	31	76	123
Total	121	132	248	501



Distribution des kits alimentaires avec la communauté Sénégalaise

L'ONG APE a Organisé une session de formation de deux jours, le jeudi 09 et vendredi 10 Décembre 2021 à 16 heures à son siège, sur le « Petit Commerce » sur les modules suivants : Marketing, Planification, Organisation, Financement, Administration, Plan de travail, Annexes (outils de suivi et de gestion de l'AGR) au profit de 6 Femmes migrantes membres du bureau exécutif issues des deux communautés. Soit 3 participantes par communauté.



Dates	Lieu	Femmes	Hommes	Total
Jeudi 09 et vendredi 10 Décembre 2021	Siège de l'ONG APE (Teyarett)	06	0	06

Le lundi 13 et mardi 14 Décembre, l'ONG APE a organisé une session de formation sur les procédures à l'accès à la documentation c'est-à-dire sur **les modes opératoires pour l'établissement des cartes de séjours et des actes de naissance pour les migrants en Mauritanie** au profit de dix personnes soit cinq personnes par communauté. Ces personnes sont choisies par les responsables des communautés de par leurs dynamismes et assiduités. Ces bénéficiaires vont sensibiliser d'autres personnes de leurs communautés.



Formation sur les modes opératoires pour l'établissement des cartes de séjours et des actes de naissance pour les migrants en Mauritanie



Formation sur les modes opératoires pour l'établissement des cartes de séjours et des actes de naissance pour les migrants en Mauritanie.

Nombre des personnes formées sur les modes opératoires pour l'établissement des cartes de séjours et des actes de naissance pour les migrants en Mauritanie

Dates	Lieu	Femmes	Hommes	Total
Du 13 au 14/11/2021	Siège de l'ONG APE (Teyarett)	04	06	10

Le mercredi 15 Décembre 2021, l'ONG APE a organisé un focus group discussion de 26 participants avec la communauté Guinéenne dont onze hommes et quinze femmes, sur **les modes opératoires pour l'établissement des cartes de séjours et des actes de naissance pour les migrants en Mauritanie**. Cette réunion de sensibilisation a été assurée par les cinq bénéficiaires de la formation en présence du superviseur du projet.



Séance de sensibilisation sur les modes opératoires pour l'établissement des cartes de séjours et des actes de naissance pour les migrants en Mauritanie

Le lundi 24 Janvier 2022, l'ONG APE a organisé un focus group sensibilisation de 30 participants avec la communauté Sénégalaise dont 03 hommes et 27 femmes, sur **les modes opératoires pour l'établissement des cartes de séjours et des actes de naissance pour les migrants en Mauritanie**. Cette réunion de sensibilisation a été assurée par les cinq bénéficiaires de la formation en présence du superviseur du projet.

Le contenu de la sensibilisation :

1) Les modalités de transmission des dossiers physiques et/ou numériques dans le respect des règles et principes de confidentialité :

Les dossiers des migrants sont établis par l'équipe de l'OIM avant d'être transmis à l'ANRTPS et au partenaire de mise en œuvre pour permettre aux bénéficiaires d'accéder à la documentation. Les données sont transmises par voie électronique et physique conformément au respect des règles et principes de confidentialité.

2) Pièces justificatives à présenter pour l'enregistrement d'un enfant avec ses deux parents :

- Acte de naissance du père
- Acte de naissance de la mère
- NNI des parents (**à enrôler si nécessaire pour obtention de NNI**)

- Certificat d'accouchement
- Séjour valide des parents (Visas valide des parents/40 Euros).
- Acte de mariage

Un enfant de père inconnu :

- Acte de naissance de la mère
- NNI de la mère (**à enrôler si nécessaire pour obtention de NNI**)
- Certificat d'accouchement
- Déclaration de la mère de l'absence de son mari
- Pièces justificatives du père (à faire devant l'officier d'état civil)

3) à présenter pour l'établissement de cartes de séjour:

- Passeport ou cartes d'identité avec 6 mois de validité pour les ressortissants des pays non soumis au régime de visa.
- Visa en cours de validité pour les pays régis par le régime des visas.
- Casier judiciaire
- Certificat de logement
- Contrat de travail ou registre de commerce ou un référent (personnes garantes).

4) Démarches à suivre au niveau de la justice dans le cadre des enregistrements hors délais :

- Pour les cas de demande d'actes de naissances hors délais de plus de deux mois, il est nécessaire de comparaître devant le juge pour un jugement supplétif de naissance.

5) Les délais du traitement des cas, de la réception du dossier à la remise du document:

- La durée de traitement des demandes de cartes de séjour est estimée à une semaine
- La durée de traitement des demandes des actes de naissance est estimée à une semaine

6) Modalités de paiement des frais de timbre :

- Pour les cartes de séjours, un ordre de recette est remis par l'ANRPTS et le paiement se fait au niveau du Trésor Public
- Un extrait d'acte de naissance est remis contre 20 (vingt Ouguiyas) MRU au niveau du centre de l'ANRPTS.



Ce projet est financé par l'Union européenne



Nombre de personnes sensibilisées sur les modes opératoires pour l'établissement des cartes de séjours et des actes de naissance pour les migrants en Mauritanie :

Personnes sensibilisées	Hommes	Femmes	Total
Communauté Guinéenne	11	15	26
Communauté Sénégalaise	03	27	30
Total	14	42	56

Le jeudi 16 décembre 2021, l'équipe du projet s'est réunie avec les deux présidentes des groupements féminins de communautés Sénégalaise et Guinéenne à son siège pour la mise en place des activités génératrices de revenu. Le groupement féminin sénégalais va mettre en place une boutique de vente de tissus : basins, thioub legers, ganilas ---etc et le groupement féminin guinéen mettra en place un restaurant ou les divers menus seront vendus : kebab, riz au poisson, sandwich ; hamburger, café ---etc. Le superviseur du projet les accompagnera pour la bonne marche et le suivi des activités pendant six mois.



Mise en place des AGR

Nombre des activités génératrices de revenu mis en place

Groupements Féminins	G F Sénégalais	G F Guinéens	Total
Activités génératrices de revenu	01	01	02



Restaurant de la Communauté Guinéenne mis en place

Une réunion de suivi et évaluation a été organisée en présence des représentants de deux communautés, le 20 Décembre 2021 à 11 heures au siège de l'ONG APE. Ils ont apprécié le déroulement des activités et ont remercié l'ONG APE et son partenaire OIM.



Réunion de suivi et évaluation des activités

5. Enjeux rencontrés et stratégies d'adaptation proposées

Les enjeux rencontrés sont l'horaire de formation sur le « Petit Commerce » et sur les modes opératoires pour l'établissement des cartes de séjours et des actes de naissance pour les migrants en Mauritanie et le retard des participants au premier jour de formation.

- L'horaire des formations était prévu à 09 heures mais compte tenue des occupations des participantes et sur la demande de leurs responsables nous avons adapté l'horaire à leurs convenance c'est-à-dire de 16 heures à 20 heures.
- Le retard des participants au premier jour de formation s'explique par la méconnaissance du siège de l'ONG APE et le manque de coordination des responsables des communautés. Des recommandations ont été faites pour le respect de l'heure et tout est passé dans l'ordre.

6. Actions de visibilité

L'ONG APE a utilisé des moyens de communication pour la visibilité des actions. Des banderoles ont été confectionnées et un groupe Whats-App a été créé pour faciliter la communication entre les différentes parties prenantes : ONG APE, les responsables de deux communautés et les représentants de l'OIM et la visibilité des actions. Nous postons des images et des vidéos dans le groupe.

Annexe A : Cadre logique

Ajoutez comme annexe le cadre logique de votre projet qui a été soumis avec la proposition. Ajoutez une mise à jour des indicateurs au moment du rapport.

	Indicateurs	Source méthode et de collecte des données	Base de référence	Cible	Janvier 2022	Hypothèses
Objectif : Contribuer à améliorer les conditions de vie et l'inclusion des migrants sénégalais et guinéens à Nouakchott	Nombre de familles bénéficient des kits alimentaires ; nombre de Femmes ont renforcés leurs compétences sur les AGR, nombre de Femmes bénéficient des actions	Listes des bénéficiaires, fiches de décharges, Listes de présences, Rapport de la formation, listes de présence, photos	Base de référence : 0 en 2021	60 Familles, 06 Femmes, 162	60 Familles, Chef de famille Hommes 28, Femmes 32 06 Femmes, 162 Femmes de 2 Groupeme	La situation politique et sociale est stable durant la durée du projet

	génératrices des revenus, nombre de personnes (ventilés par sexe) sont renforcées sur la documentation			Femmes de 2 Groupements féminins, 162 migrants dont 0 Hommes et 162 Femmes)	nts féminins, 162 migrants dont 0 Hommes et 162 Femmes)	
Effet direct 1.0 : Amélioration des conditions de vie de ces migrants sur le plan social et économique. Changement social : Accès à la documentation : facilite accès aux services de base Changement économique : augmentation des revenus pour subvenir aux besoins familial	Nombre de Familles ayant reçu une assistance alimentaire Nombre de femmes ont renforcés leurs compétences sur les AGR, Nombre de femmes bénéficient des actions génératrices des revenus, Nombre de personnes (ventilés par sexe) sont renforcées sur la documentation	Listes des bénéficiaires, fiches de décharges, Listes de présences, Rapport de la formation, listes de présence, photos	Base de référence : 0 en 2021	60 Familles, 32 Femmes, 28 Hommes 6 Femmes, 162 Femmes membres de 2 Groupements féminins, 162 migrants dont 0 Hommes et 162 Femmes	60 Familles, 32 Femmes, 28 Hommes 6 Femmes, 162 Femmes membres de 2 Groupements féminins, 162 migrants dont 0 Hommes et 162 Femmes	Les associations des femmes sont prêtes à collaborer dans le projet Les migrants participent dans les formations
Produit 1.1 : R1 : Familles issues de deux Communautés des migrants (Sénégal et Guinée Conakry) bénéficient de kits alimentaires	nombre de Familles de deux Communautés des migrants (Sénégal et Guinée Conakry) bénéficient de kits alimentaires	Listes des bénéficiaires, fiches de décharges, photos	Base de référence : 0 en 2021	60 Familles soit 501 personnes (121 hommes, 132 femmes, Enfants et	60 Familles soit 501 personnes (121 hommes, 132	Les chefs de communauté collaborent pour une bonne transparence de distribution

				248 enfants)	femmes et 248 enfants	des kits alimentaires
Activités conduisant à la réalisation du produit 1.1 : Distribuer 60 kits alimentaires (60 Sacs de riz de 25 Kg, 60 Bidon d'huiles de 10 L, 60 Sacs de sucre de 10 kg, 60 Sac de macaroni de 10 Kg, 60 Cartons de gloria et 60 Kg de Thé) au profit de Soixante familles issues de deux Communautés des migrants de Nouakchott (Sénégal et Guinée Conakry durant trois mois.						Stabilité politique et sociale, Lenteur administrative,
Produit 1.2 : R2 : les Femmes responsables des groupements féminins sont formées sur le petit commerce(AGR) Nous avons déjà visité ces deux groupements féminins.	Nombre de Femmes bénéficiant des formations sur les AGR	Liste de présence ; rapport de la formation ; photos	Base de référence : 0 en 2021	6 Femmes responsables des AGR	6 Femmes responsables des AGR	Les femmes capables de lire et d'écrire
Activités conduisant à la réalisation du produit 1.2 : Identifier les groupements féminins Organiser une session de formation sur le « Petit Commerce » sur les modules suivants :Marketing, Planification, Organisation, Financement, Administration, Plan de travail, Annexes (outils de suivi et de gestion de l'AGR) au profit de 6 Femmes migrantes issues des deux communautés. Soit 3 participantes par communauté.						Connaitre et maîtriser les outils de gestion des AGR
Produit 1.3 : R3 : 2 Groupements féminins bénéficient de deux activités génératrices de revenus.	Nombre d'AGR sont créées et 100 Femmes bénéficient des actions génératrices des revenus,	Listes de deux groupements féminins s bénéficiaires des AGR Listes de décharge, photos	Base de référence : 0 en 2021	2 Activités génératrices sont mise en place	2 Activités génératrices sont mise en place	Formation de gestionnaires de ces AGR
Activités conduisant à la réalisation du produit 1.3 : Mettre en place les activités génératrices des revenus au profit des deux groupements féminins de deux communautés.						La bonne implication des gestionnaires ;
Produit 1.4 : R4 : 10 Migrants sont renforcés en capacité sur les modes opératoires pour l'établissement des cartes de séjours et des actes de naissance pour les migrants en Mauritanie	Nombre Migrants connaissent les modes opératoires pour accès à la documentation	Liste de présence, rapport de formation	Base de référence : 0 en 2021	10 migrants dont 6 Hommes et 4 Femmes	10 migrants dont 6 Hommes et 4 Femmes	Connaitre et maîtriser les modes opératoires pour l'établissement

		on, photos				des cartes de séjours et des actes de naissance pour les migrants en Mauritanie
Activités conduisant à la réalisation du produit 1.4 : Activité 1.4 : Organiser une session de formation sur les procédures à l'accès à la documentation c'est-à-dire sur les modes opératoires pour l'établissement des cartes de séjours et des actes de naissance pour les migrants en Mauritanie au profit de dix personnes soit cinq personnes par communauté.						Choix des participants
Produit 1.5 : R5 : les migrants de deux communautés sont sensibilisés sur les procédures à l'accès à la Documentation (visa, carte de séjour, acte de naissance certificat d'accouchement.	Nombre de migrants sensibilisés	Listes de présence ; photos ; Compte rendu (CR)	Base de référence : 0 en 2021	56 personnes ciblées dont 14 hommes et 42 Femmes	56 personnes ciblées dont 14 hommes et 42 Femmes	Implication des bénéficiaires sur les procédures à l'accès à la Documentation (visa, carte de séjour, acte de naissance certificat d'accouchement.
Activités conduisant à la réalisation du produit 1.5 : Activité 1.5 : Organiser 2 focus group de Quinze participants sur les modes opératoires pour l'établissement des cartes de séjours et des actes de naissance pour les migrants en Mauritanie . Les bénéficiaires de la formation de chacune de communautés organiseront deux focus group sous la supervision des superviseurs du projet.						Le bon choix et l'implication des participants